



DNB BLANC 7 et 8 Avril 2015

publié le 16/03/2015

Un brevet blanc est organisé par les équipes pédagogiques de 3e, dans des conditions similaires à celles que les élèves connaîtront en juin (mêmes règles, même chronologie, copies anonymées, ...).

C'est pourquoi, pour cet entraînement, la présentation d'une Pièce d'Identité en cours de validité sera exigée.

Les élèves ne seront pas autorisés à quitter la salle avant la fin du temps réglementaire.

Les cours habituels seront remplacés par les épreuves écrites, aux horaires indiqués sur la convocation.

Le mardi matin, les élèves se présenteront dans la salle 10 minutes avant le début de l'épreuve pour émarger et préparer leurs copies. Ils ne devront pas inscrire leur nom sur les copies mais seulement le numéro figurant sur leur table.

A la fin de chaque épreuve, chaque élève doit émarger lorsqu'il rend son travail.

A l'issue des épreuves mardi après-midi, les cours jusqu'à 16h55 sont annulés.

Mercredi matin, après la récréation, les élèves reprendront leur emploi du temps habituel pour la dernière heure de la matinée.

Après correction des épreuves, un relevé de notes sera adressé aux parents par l'intermédiaire des élèves.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.